

Image not found or type unknown



Heures a rattrappées alors que c'est le client qui annule

Par **katwoman76**, le **16/05/2014** à **20:40**

bonjoursrnje suis auxiliaire de vie et j'ai une question je me fais payer tous les mois par ma société pour des prestation d'auxiliaire de vie.Sauf que lorsqu'un client annule soit il me propose de reduire mon contrat soit je leur dois des heures pour cause de maintient de salaire! en gros je me fais payer à la carte et non mensualisé.Et là il me demande des heures de service car je leur dois des heures.e t lorsqu'un client annule il propose rien en remplacement.Est ce legal?rn[fluo]MERCI DE VOS REPONSES[/fluo]